

**AVIS DE REUNION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Base légale: CGCT L2121-7, R2121-7 et R5211-2

Le Conseil de la Communauté de Communes des Îles Marquises se réunira:

Le lundi 16 mai 2022
en visioconférence
à 16H00 heures Marqueses

Collectivité	Lieu
Communauté de communes des îles Marquises	Siège à Atuona, Hiva Oa Bureaux annexes sur d'autres îles dont Tahiti (Immeuble Fare Tony)
Commune de Nuku Hiva	Salle du conseil municipal à Taiohae Salle de réunion de la Cité Administrative du Pays à Taiohae
Commune de Hiva Oa	Salle du conseil municipal à Atuona Salle du Centre des Jeunes Adolescents à Atuona
Commune de Ua Pou	Salle du conseil municipal à Hakahau
Commune de Fatu Hiva	Salle du conseil municipal à Omoa
Commune de Ua Huka	Salle du conseil municipal à Vaipae
Commune de Tahuata	Salle du conseil municipal à Vaitahu

1. APPROBATION DU PV DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2022
2. PROJET DE DÉLIBÉRATION APPROUVANT LE TRANSFERT DE GESTION DE LA NAVETTE MARITIME KAOHA TINI AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ÎLES MARQUISES (CODIM)



Le Président

Benoît KAUTAI